



Paris, le 23 avril 2015

*Compte rendu de la participation d'une délégation de la Section française
à la réunion*

*de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
(Libreville, 20 et 21 avril 2015)*

Mme Marie-Annick DUCHÊNE, Sénateur (UMP-ratt. – Yvelines), rapporteur de la CECAC, a participé à la réunion de la Commission qui s'est tenue les 20 et 21 avril 2015 à Libreville, à l'invitation de M. Guy NZOUBA NDAMA, président de l'Assemblée nationale du Gabon et président de la section gabonaise de l'APF.

Mme DUCHÊNE a présenté un rapport d'étape sur le thème de « la marchandisation de l'éducation » aux niveaux primaire et secondaire. Ce travail, initié par les précédents rapporteurs français de la CECAC, a été enrichi par les réponses de onze sections nationales à un questionnaire que la section française leur avait adressé en novembre 2014. Rappelant l'objectif d'une éducation pour toutes et pour tous, Mme DUCHÊNE a insisté sur la complémentarité entre les systèmes privé et public, dont les interactions peuvent être fructueuses et qui peuvent ensemble contribuer à offrir une éducation de qualité au plus grand nombre d'enfants et de jeunes. Elle a également souligné l'importance d'un encadrement des activités d'enseignement par la puissance publique, contrôle qui peut, selon les pays, aller de la conformité des locaux aux normes de sécurité jusqu'à la qualité de l'enseignement. Deux enjeux ont été mis plus particulièrement en lumière, celui de l'équité dans l'accès aux établissements privés et celui de leur évaluation.

Le Sénateur a indiqué sa disponibilité à travailler également sur la « marchandisation de l'éducation » dans l'enseignement supérieur. Mme DUCHÊNE a souhaité que d'autres sections s'associent à ces réflexions. Cette proposition a été saluée par le président de la CECAC et les participants à la réunion. Les représentants des section gabonaise et ivoirienne ont répondu positivement à l'invitation et contribueront à la rédaction d'un questionnaire sur l'enseignement supérieur privé, qui servira de base à un nouveau rapport.

L'ordre du jour comportait également, entre autres points, la présentation du *Rapport sur la langue française dans le monde 2014*, publié tous les quatre ans par l'Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). M. Boubacar NOUMANSANA, directeur du

bureau régional de l'OIF pour l'Afrique centrale, a souligné quelques faits saillants, dont la progression forte du nombre de locuteurs natifs du français, pour des raisons démographiques, ainsi que l'augmentation de la place du français enseigné comme langue étrangère, et l'action de l'OIF en faveur de l'enseignement.

Mme DUCHÊNE a interrogé M. NOUMANSANA sur les échanges interuniversitaires au sein de l'espace francophone. M. NOUMANSANA a confirmé l'importance de ces échanges d'étudiants. Plusieurs délégations ont déploré les difficultés rencontrées par les jeunes de leur pays lorsqu'ils essaient de se rendre dans un autre pays francophone, notamment en Europe, et regretté qu'ils soient souvent enclins à se rendre dans un pays anglophone.

Enfin, sur la proposition de Mme DUCHÊNE, une motion de condoléances a été adoptée par la Commission à la suite du décès de Mme Rose Francine ROGOMBÉ, ancienne présidente du Sénat du Gabon, ancienne présidente par interim de la République du Gabon. La mémoire de cette femme d'exception a été saluée par l'ensemble des participants.

La prochaine réunion de la CECAC se tiendra à Berne, au début du mois de juillet, dans le cadre de l'assemblée plénière de l'APF.